

TARIF ET PROCÉDURE DE LOCATION 2011-2012



(Incluant la taxe de séjour)

Appartement B3- 46m²- 8 couchages (+ 2 d'appoint) classé 1*
Appartement B5 - 18m²- 4 couchages (+1 d'appoint) en cours de classement.
Résidence Estaragne II (ou B) 65170 PIAU-ENGALY

Arrivée le samedi à partir de 15h – Départ impératif le samedi suivant avant 11h

Zone	Vacances scolaires en France	Toussaint	Noël	Hiver	Pâques	Été
A	Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, DOM, TOM.	du 22/10/11 au 03/11/11	du 17/12/11 au 03/01/12	du 11/02/12 au 27/02/12	du 07/04/12 au 23/04/12	du 05/07/12 au 03/09/12
B	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg	du 22/10/11 au 03/11/11	du 17/12/11 au 03/01/12	du 25/02/12 au 12/03/12	du 21/04/12 au 07/05/12	du 05/07/12 au 03/09/12
C	Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles	du 22/10/11 au 03/11/11	du 17/12/11 au 03/01/12	du 18/02/12 au 05/03/12	du 14/04/12 au 30/04/12	du 05/07/12 au 03/09/12

Appartement		B3 - 46m ² - 8 couchages plus 2 d'appoint	B5 - 18m ² - 4 couchages plus 1 d'appoint	B3 + B5 - 64m ² - 12 couchages plus 3 d'appoint
Période	Semaine	Tarif par semaine	Tarif par semaine	Tarif par semaine
HIVER	du 29/10/2011 au 26/11/2011	320 €	200 €	520 €
	du 26/11/2011 au 17/12/2011	540 €	320 €	860 €
	du 17/12/2011 au 07/01/2012	950 €	500 €	1 450 €
	du 07/01/2012 au 11/02/2012	540 €	320 €	860 €
	du 11/02/2012 au 10/03/2012	950 €	500 €	1 450 €
	du 10/03/2012 au 07/04/2012	430 €	300 €	730 €
PRINTEMPS	du 07/04/2012 au 05/05/2012	540 €	320 €	860 €
	du 05/05/2012 au 07/07/2012	320 €	200 €	520 €
ÉTÉ	du 07/07/2012 au 01/09/2012	430 €	250 €	680 €
AUTOMNE	du 01/09/2012 au 20/10/2012	320 €	200 €	520 €

Ces prix comprennent :

- La taxe de séjour.

Ces prix ne comprennent pas :

- Les frais de dossier, 15€ par appartement.
- Le dépôt de garantie, 180€ par appartement, non encaissé, retourné par courrier sous 8 jours après réception du CLE-PASS. Nous en déduisons éventuellement le coût de remplacement des objets manquants ou détériorés, voire le nettoyage, selon les tarifs figurant au dos du CLE-PASS.
- Le nettoyage complet en fin de séjour qui reste à votre charge.
- Un supplément animal domestique de 17€ admis après notre accord formel.

9 Tarif et conditions de location 2011-2012.doc. Dernière mise à jour : mardi 1er novembre 2011. Annule et remplace toute édition précédente.



PROCEDURE DE COMMANDE D'UN SEJOUR :

Vous pouvez réserver :

- par téléphone (**02.38.45.15.47** ou **06.28.29.38.08**).
- par mail (blaize3838@wanadoo.fr).
- par lettre (Jack BLAIZE 41 route des Marais 45130 MEUNG/LOIRE).

Dès votre commande, nous positionnons une option d'une semaine, et nous vous envoyons 2 exemplaires du Contrat de location (Si vous n'avez pu télécharger le Dictionnaire de Piau, l'Inventaire, le Tarif de location et les Photos du Piau, signalez-le nous et nous vous les enverrons). A leur réception, nous vous demandons de nous renvoyer, avant la fin du délai d'une semaine faute de quoi nous annulons l'option, les deux exemplaires signés du Contrat de location, accompagnés de 2 chèques :

- Un représentant 25% du montant de la location = 25% de (tarif de la semaine +15€ de frais de dossier, par appartement + éventuellement, 17€ pour un animal, après notre accord), à titre d'**arrhes**, qui sera encaissé.
- Un représentant 20% du dépôt de garantie, soit 36€ par appartement, qui ne sera pas encaissé et vous sera restitué en fin de location, à moins de retenues citées plus haut.

à l'ordre de : **Jack BLAIZE 41 route des Marais 45130 MEUNG/LOIRE.**

Dès réception des 2 chèques, nous vous renvoyons 1 exemplaire signé du Contrat de location.

ATTENTION : nous vous demandons de payer le solde par deux chèques, au même ordre, que nous devons avoir reçus au plus tard 30 jours avant le début de votre séjour, faute de quoi nous remettons l'appartement en location et conservons vos arrhes :

- Un représentant 75% du montant de la location = 75%(tarif de la semaine + 15€ de frais de dossier par appartement+ éventuellement 17€ pour un animal), à titre de règlement définitif qui sera encaissé.
- Un représentant 80% du dépôt de garantie, soit 144€ par appartement, qui ne sera pas encaissé et vous sera restitué en fin de location, à moins de retenues citées plus haut.

Dès réception des 2 chèques, nous vous envoyons :

- Un **CLE-PASS** pour la remise de 2 jeux de 3 clés (appartement + placard à skis + boîte aux lettres).
- Un, ou plusieurs **PARKING-PASS** vous permettant de stationner, vous et vos invités, sur le parking devant l'appartement.
- A l'issue de votre séjour, vous remettez vos 2 jeux de clés à COCO-SERVICE qui nous donnera son feu vert pour vous rembourser le dépôt de garantie sous 8 jours.

Nous restons en contact avec vous, pour tout problème, par mail ou téléphone, et faisons tout pour que vos vacances soient pleinement réussies. En dehors des vacances scolaires, nous pouvons envisager des locations de week-end ou des durées plus longues. Nous consulter.

Pour le plaisir de ceux qui vous suivront, merci de vous abstenir de fumer dans l'appartement et de respecter l'interdiction de rentrer dans l'appartement skis, snowboards, bâtons, chaussures, etc.

Deux choses sont donc importantes :

- Que nous recevions votre paiement total au plus tard 30 jours avant le début de votre séjour.
- Qu'à votre départ, vous laissiez l'appartement **propre et bien rangé**.

D'avance, nous vous en remercions.